

Les étudiants et leurs conditions de vie en Europe

Ce numéro d'OVE-Infos est fondé sur la comparaison des résultats des plus récentes enquêtes nationales sur les conditions de vie des étudiants, réalisées en Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, France, Irlande, Italie et Pays-Bas dans le cadre du projet Euro Student.

Toutes ces enquêtes ont été réalisées par voie postale, sauf en Belgique flamande où les étudiants ont été interrogés via Internet. Elles ont bénéficié de dotations octroyées par les ministères en charge de l'enseignement supérieur. Le travail de coordination, qui a permis de s'accorder sur un grand nombre de questions communes et sur les procédures permettant la comparaison, a été financé par une subvention européenne. Il s'inscrit dans le projet *Euro Student* auquel l'OVE participe depuis près de dix ans et, de façon plus générale, dans la perspective d'harmonisation progressive de l'enseignement supérieur en Europe.

L'ensemble des résultats retenus au niveau européen ont été publiés, en langue anglaise, par Hochschul-Informations-System, sous la forme d'une brochure intitulée *Euro Student, Social and Economic Conditions of Student Life in Europe 2000*, associée à un CD Rom réunissant une extraction des rapports nationaux et les figures synoptiques légendées et brièvement commentées (*National Reports and Synopsis of Indicators*).

Il s'agit ici de présenter une partie de ces figures synoptiques, en sélectionnant des indicateurs parmi les plus pertinents du point de vue comparatif (Cf. note p. 4), et en accompagnant les graphiques d'un commentaire en langue française.

Références

| Pays | Organismes responsables | Année | Réponses exploitables |
|---|--|-------|-----------------------|
| Allemagne | Hochschul-Informations-System | 2000 | 12.573 |
| Autriche | Institut für Höhere Studien | 1998 | 3.164 |
| Belgique flamande | Flemish Hogeschoolen Council Conseil Interuniversitaire flamand | 2000 | 1.500 |
| Belgique wallonne et brusseloise | Centre Liégeois d' Etude d'Opinion | 1999 | 1.007 |
| Finlande | Student Research Foundation Otus | 2000 | 2.157 |
| France | Observatoire de la Vie Etudiante | 2000 | 26.374 |
| Irlande | National University of Ireland | 2000 | 2.720 |
| Italie | Fondazione Rui Università degli studi di Camerino | 2000 | 7.501 |
| Pays-Bas | SCO Kohnstamm Institute, SEO Amsterdam Economics Erasmus Universiteit | 2000 | 3.890 |

Age et sexe

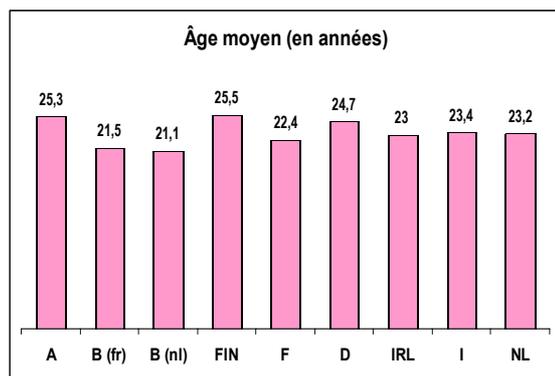


Fig. 1 : Âge moyen (en années)

L'âge moyen des étudiants dans les pays participants à l'étude est compris entre 21 et 26 ans. Le plus élevé est observé en Finlande, parce que les universités finlandaises ont des conditions d'admission très restrictives, ce qui impose souvent une longue période d'attente, et contribue au fait que beaucoup d'inscrits dans l'enseignement supérieur conservent parallèlement un travail à temps plein, ce qui augmente le nombre d'années nécessaires pour acquérir les diplômes. On observe en revanche que les étudiants français sont, en moyenne, parmi les plus jeunes, parce qu'ils entrent généralement dans l'enseignement supérieur sans avoir interrompu leurs études.

Fig. 2 : Sexe

Dans tous les pays participant à l'enquête, il y a longtemps que l'enseignement supérieur n'est plus un monopole masculin. La part des filles ne cesse de croître et elles sont majoritaires, parfois très majoritaires (six étudiants sur dix en Finlande et en Irlande) sauf en Allemagne, en Autriche et aux Pays-Bas. Cependant la progression féminine est inégale selon les disciplines : en France, les filles restent minoritaires dans les études scientifiques et techniques.

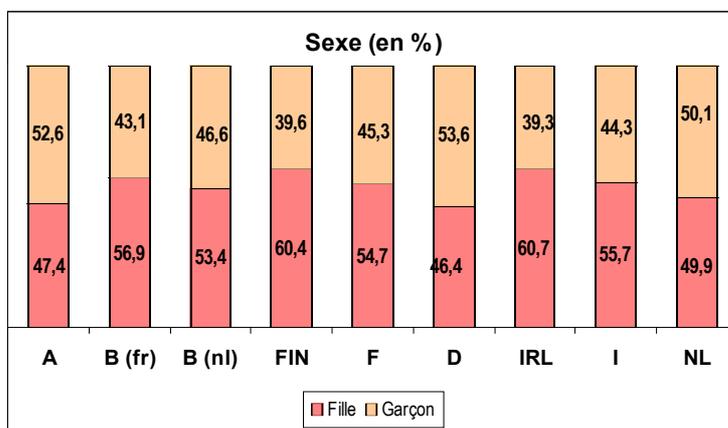
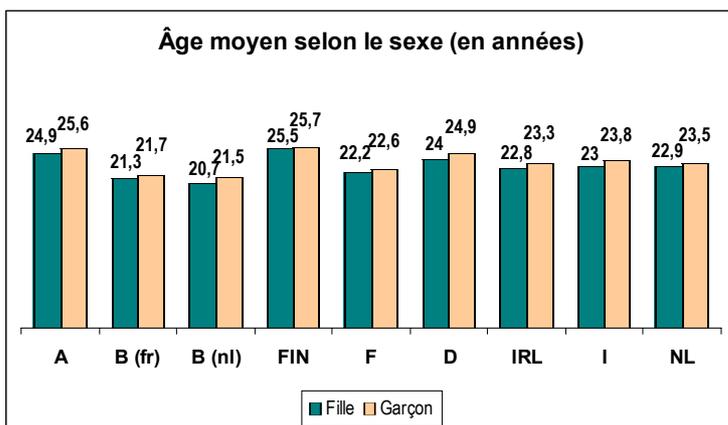


Fig. 3 : Âge selon le sexe

En moyenne, les garçons ont un an de plus que les filles. Dans quelques pays, cette différence est principalement liée à l'obligation pour les garçons d'accomplir une année de service militaire avant l'entrée dans l'enseignement supérieur. Cependant, dans certains cas, la différence d'âge est en partie déterminée par une différence dans les performances scolaires ; par exemple en France, les filles redoublent moins de classes que les garçons dans les enseignements primaire et secondaire.



Statut familial

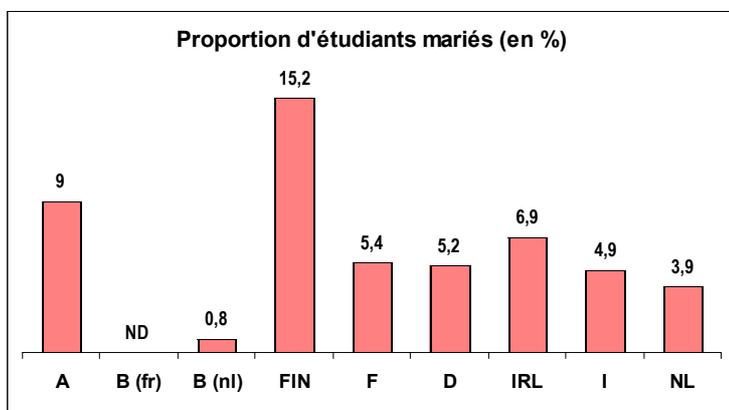


Fig. 4 : Proportion d'étudiants mariés

La proportion d'étudiants mariés est très inégale d'un pays à l'autre et étroitement corrélée avec l'âge des étudiants.

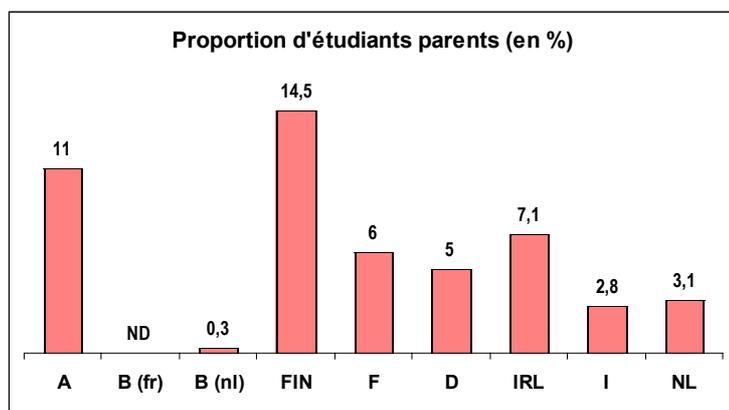


Fig. 5 : Proportion d'étudiants parents

La proportion d'étudiants ayant des enfants varie avec l'âge et le taux de mariage.

Origine sociale

Fig. 6 : Représentation des enfants d'ouvriers

Dans tous les pays, la part des pères d'étudiant ouvriers est plus faible que la part des "cols bleus" dans l'ensemble de la population active masculine en âge d'avoir des enfants étudiants. La disproportion est particulièrement accusée en Autriche, Belgique wallonne et Italie, moins sensible en Finlande. En France, les "cols bleus" représentent 34 % de la population active masculine âgée de 40 à 60 ans mais seulement 20 % des pères d'étudiants.

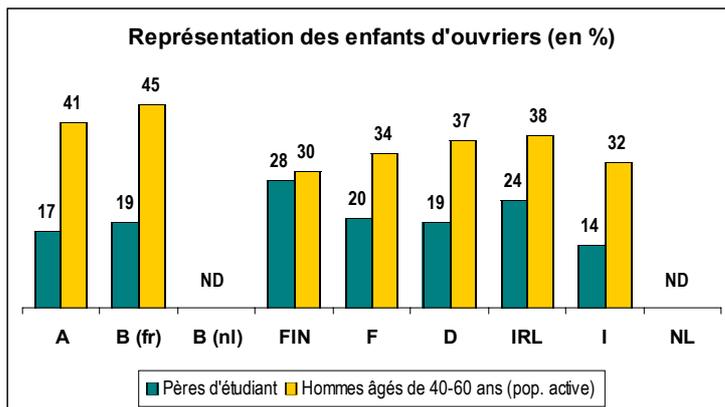
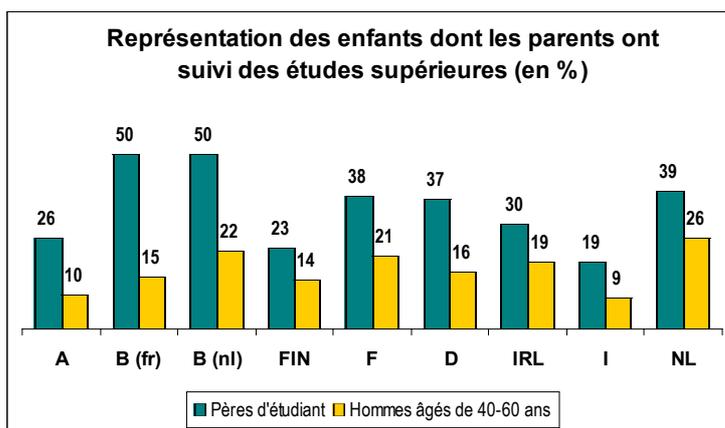


Fig.7 : Représentation des enfants dont les parents ont suivi des études supérieures

Dans tous les pays, la part des pères d'étudiant détenant un diplôme d'enseignement supérieur est sensiblement plus forte que celle des détenteurs de diplômes d'enseignement supérieur dans la population active masculine en âge d'avoir un enfant étudiant. La disproportion est particulièrement élevée en Belgique wallonne (ratio de 3,3) et en Autriche (2,6), moins accusée en France (1,8), Finlande (1,6), Irlande (1,6) et aux Pays-Bas (1,5).



Logement

Proportion d'étudiants en résidence collective

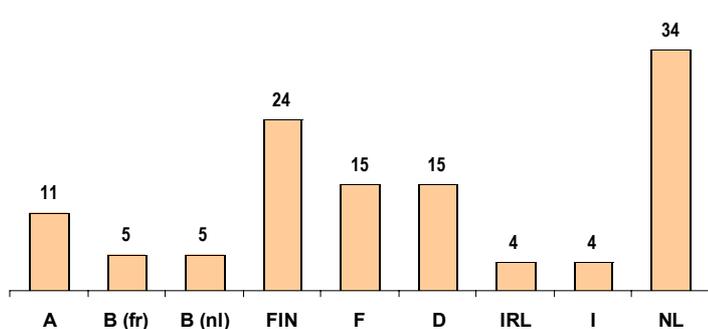


Fig. 8 : Proportion d'étudiants en résidence collective

La proportion d'étudiants en résidence collective est très inégale selon les pays. Très élevée en Finlande (un étudiant sur quatre) et plus encore aux Pays-Bas (un sur trois), elle est très faible en Belgique et en Italie.

Proportion d'étudiants vivant chez leurs parents

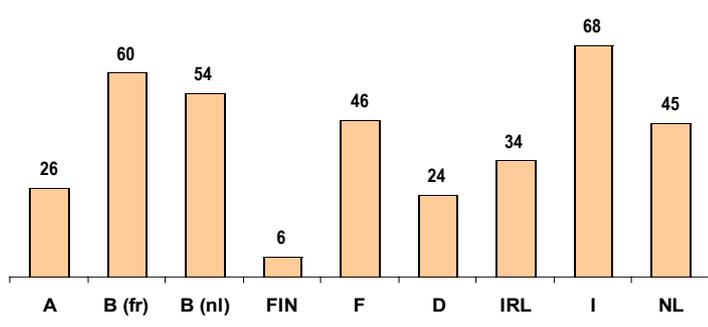


Fig. 9 : Proportion d'étudiants vivant chez leurs parents

La proportion d'étudiants vivant chez leurs parents est la plus élevée là où la proportion d'étudiants en résidence collective est la plus faible. Il faut cependant distinguer la situation italienne, surtout caractérisée par la force de l'institution familiale, et la situation belge, où la fréquence de l'hébergement chez les parents traduit aussi la relative jeunesse de la population étudiante.

Notes

Quelques figures comparatives du rapport européen ne sont pas significatives, faute d'accord suffisamment précis sur les indicateurs retenus ; c'est le cas notamment du graphique relatif au taux d'activité rémunérée, où les étudiants travaillant exclusivement l'été n'ont pas été pris en compte dans certains pays, dont la France. Celle-ci affiche le taux d'activité le plus bas (48 %) alors qu'il serait le plus élevé (près de 80 %) si le travail estival était inclus. D'autres doivent être lues avec prudence ; c'est le cas notamment des figures qui concernent les ressources ; les montants déclarés de ces dernières, on le sait, sont très sensibles à des variations parfois minimes de questionnement.

Fig. 10 : Mode de logement le plus fréquent des moins de 20 ans

Dans tous les pays, la probabilité de vivre chez les parents est d'autant plus élevée que l'âge de l'étudiant est plus bas. On observe cependant des différences nationales très sensibles puisque les étudiants de moins de 20 ans vivent très majoritairement chez leurs parents en France et, de façon plus accentuée encore, en Belgique, en Italie, aux Pays-Bas, alors qu'habiter son propre logement est, pour cette tranche d'âge, le mode de résidence le plus fréquent en Allemagne, en Finlande, et en Irlande.

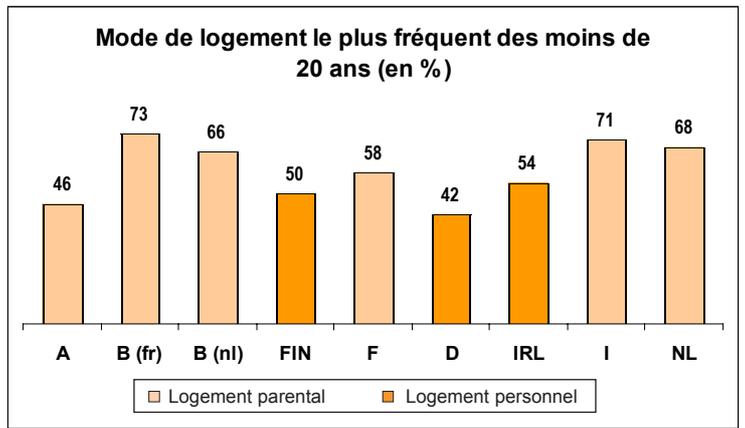
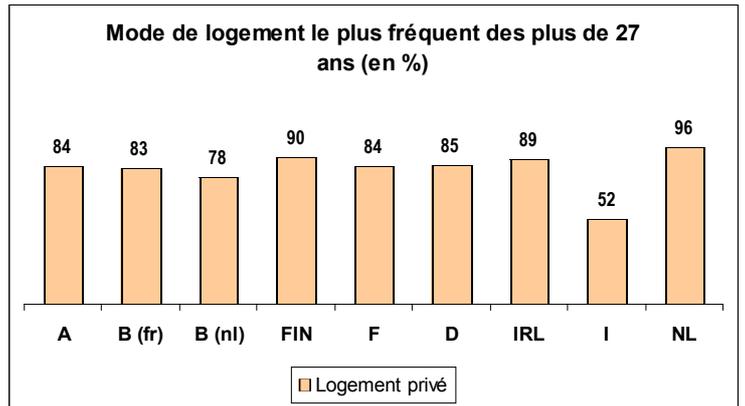


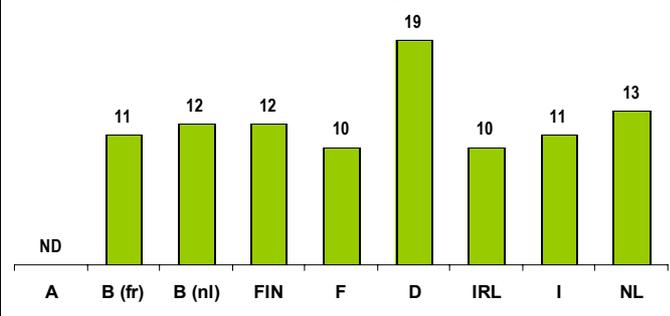
Fig. 11 : Mode de logement le plus fréquent des plus de 27 ans

Dans tous les pays, la majorité des étudiants âgés de plus de 27 ans disposent de leur propre logement. Mais cette majorité est beaucoup plus faible en Italie que dans les autres pays.

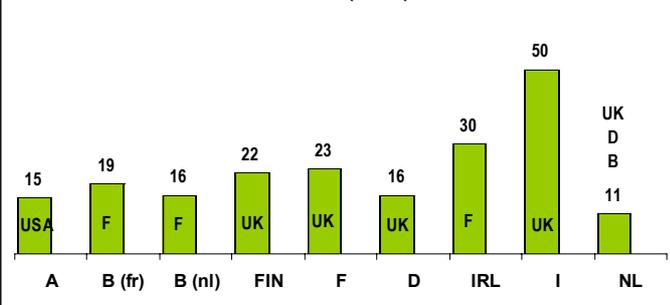


Internationalisation

Etudiants ayant effectué un séjour lié aux études dans un pays étranger (en %)



Pays d'accueil le plus fréquent des séjours liés aux études (en %)



pour les Autrichiens (qui placent les USA en tête) et les Belges francophones. La France est citée en premier par les étudiants belges francophones et les Irlandais, en second par les Italiens.

Fig. 12 : Etudiants ayant effectué un séjour lié aux études dans un pays étranger

La fréquence des séjours à l'étranger liés aux études n'est très supérieure à la moyenne qu'en Allemagne. Il faut cependant souligner que les types de séjours varient selon les pays : les trois quarts des étudiants finlandais qui partent se perfectionner à l'étranger s'inscrivent dans les institutions d'enseignement supérieur du pays d'accueil alors qu'ils sont moins du tiers dans ce cas en France et en Italie.

Fig. 13 : Pays d'accueil le plus fréquent des séjours liés aux études

L'attraction des pays d'accueil est liée au rayonnement des langues tout en étant infléchi par les proximités géographiques et culturelles. Le Royaume Uni est cité le plus fréquemment par les étudiants allemands, finlandais, français, italiens, et ,ex-aequo avec l'Allemagne et la Belgique, pour les étudiants néerlandais ; il est le 2ème pays d'accueil